

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 44

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'air tot dâo, su bin fatchâ ; mâ parait que sè sarâ trovâ onna truffa verda parmi lè chêtsès.

Lè dou vòlets ont età tant ébaubis dè clliâ reimbotchâ, que l'ont z'u lo subliet copâ tot net ; et Djan-Abran et sa fenna, qu'arrevâvont dein stu momeint et que saviont l'affèrè, ein ont tant recaffâ que lè dou gaillâ sè sont dépatzi dè dinâ po s'allâ catsi.

A propos de la mort de Bazaine, un journal français, le *Mot d'Ordre*, fait remarquer une curieuse coïncidence. Au moment même où le télégraphe nous apportait la nouvelle de la mort de Bazaine, dit-il, les journaux publiaient ce passage du journal de Frédéric III, daté du 10 octobre 1870 :

Bazaine veut envoyer son chef d'état-major pour des négociations à la fois politiques et militaires ; Bismarck veut l'entendre ; Roon et Moltke sont contre.

Ces lignes disent tout, ajoute le *Mot d'Ordre* ; elles révèlent tout dans leur impassibilité ; elles dénoncent la trahison, elles donnent le froid.

C'est l'avis de M. de Bismarck qui l'emporta, et le général Boyer, chef d'état-major de Bazaine, fut reçu à Versailles.

Ah ! quand on pense que si Bazaine, sans même avoir essayé de se faire jour, eût résisté 15 jours de plus ; s'il eût retenu Frédéric-Charles sous Metz, l'armée d'investissement était obligée de se porter au devant des soldats de la Loire et Paris était débloqué. C'est de parti pris que Bazaine a immobilisé son armée, qu'il n'a pas voulu vaincre à Gravelotte et qu'il a laissé écraser Canrobert à Saint-Privat.

Bazaine rêvant la dictature militaire comme il avait rêvé l'empire du Mexique, sacrifia la Patrie ! Au lieu de se battre et de faire son devoir de soldat, il ouvrit des négociations avec l'ennemi, offrant, si on voulait le laisser sortir de Metz avec son armée, de traiter, soit au nom de l'impératrice, soit en son nom personnel, et d'imposer la paix à la France.

M. de Bismarck, M. de Moltke étaient bien trop avisés pour servir l'ambition de Bazaine ; ils savaient qu'il n'aurait pas été suivi dans son pronunciamiento ; que son armée lui aurait fondu entre les mains ; qu'officiers et soldats, soit en masse, soit individuellement, seraient accourus rejoindre les jeunes armées de la République.

Du quartier général de Frédéric-Charles, de Versailles on amusa Bazaine, on le laissa espérer jusqu'à la dernière heure ; ce traître fut en même temps une misérable dupe.

OPÉRA. L'excellente troupe lyrique de M. Eyrin-Ducastel a débuté mercredi sur notre scène par la représentation de *Faust*, qui a satisfait tout le monde. M. Dauphin a été admirable dans le rôle de Méphistophélès, comme acteur et comme chanteur ; le ténor, M. Séran, a été fêté ; Mlle Arnaud a charmé son auditoire, et M. Dechesne (Valentin) très applaudi. — Tout va donc pour le mieux jusqu'ici, et en présence de pareils éléments, ce n'est pas trop préjuger de notre saison d'opéra pour croire à son entière réussite.

Ce soir, début de la troupe d'opérette dans *Mam'selle Nitouche*, avec la gaie et amusante musique d'Hervé.

Musique de chambre. — Nous rappelons que les 3 séances de musique de chambre données par MM. les professeurs Vogel, Pilet, Rehberg, avec le concours de MM. Gerber et Monay ; de M^{lles} Bronne, Wunderlich et Monney, auront lieu les 5 et 19 novembre, et 10 décembre, à 8 heures du soir, dans la salle des concerts du Casino-Théâtre.

Mardi, 6 novembre, 2^{me} conférence de M. Ed. Rod. — *Paul Bourget.*

Petits conseils du samedi.

Nettoyage des glaces. — Les petites rayures qui sillonnent les glaces et finissent par en ternir l'éclat, tiennent à ce qu'on les essuie avec des linges de laine, tandis qu'on ne devrait employer que de la peau de daim.

On peut faire disparaître ces rayures en délayant du rouge d'Angleterre dans quelques gouttes d'esprit-de-vin et en l'étendant sur la glace, qu'on frotte doucement avec la peau de daim.

Aux bonnes ménagères. — Vous avez certainement considéré maintes fois, d'un air contrit et non sans un vif mouvement de dépit, les taches d'un jaune rouge existant trop souvent sur le linge et dont le blanchissage ordinaire ne peut venir à bout.

Voici un procédé d'emploi facile :

Vous remplissez de jus de citron une cuiller d'argent que vous faites chauffer au-dessus de la flamme d'une bougie ou d'une lampe. Vous lavez aussitôt le linge taché avec ce jus de citron ainsi chauffé. Et la tache ne tardera pas à disparaître.

Réponses et questions. — La réponse au problème de samedi est : 30,000 francs. Ont répondu juste MM. Collaud, Bænigen ; Yersin, Flendruz ; Badoix, Mœnchenstein ; E. Monod ; Bastian, Forel ; Gretillat, La Sagne ; Testuz, Aigle ; Poraz, Prévonnoloup ; Bavaud, Yverdon ; Courvoisier, Locle ; Lavanchy, Vevey ; Bonvalet, Rusille ; D^r Roth, Grandson ;

Porchet, Tour-de-Peilz ; Burnat, Burtigny ; Dupont, Vich ; Urfer, Montcherand ; Deriaz, Neuchâtel ; Orange, Chappuis, A. L. case 140, Genève ; Magnin et Desbiolles, Bulle. — La prime est échuë à Jules Courvoisier, au Locle.

Logogriphe.

Sur mes cinq pieds je m'avance à grands pas ;
Ote mon cœur, tu ne me revois pas.

Prime : Un objet utile.

Boutades.

Le caissier d'une importante maison de commerce de Nantes finit ainsi une lettre adressée à un client :

« Je vous dirai, en terminant, monsieur, que les sucres sont en baisse, et qu'il n'en est pas de même de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être... »

Au tribunal :

« On amène un affreux chenapan convaincu de nombreux vols.

Le président. — Accusé, votre nom ?

Le prévenu. — Je demande à garder l'incognito.

Un pauvre diable, étique, déguepillé, est surpris tendant la main aux passants. Un agent le conduit au poste.

— Tout le monde est pour la charité, murmure le vieux mendiant, seulement, faut pas la demander, voilà... !

Glané dans le procès-verbal d'un huissier :

« Saisi douze chemises de femmes dont une d'homme. »

« Il y a, dit un auteur anglais, trois choses auxquelles une femme modèle doit ressembler et auxquelles elle ne doit pas ressembler.

D'abord elle doit ressembler à l'*escargot*, qui garde sa maison ; mais elle ne doit pas mettre sur son dos tout ce qu'elle possède.

En second lieu, elle doit ressembler à un *écho*, qui ne parle que lorsqu'on l'interroge ; mais elle ne doit pas, comme l'écho, chercher à avoir toujours le dernier mot.

Troisièmement, enfin, elle doit être comme l'*horloge de la ville*, d'une exactitude et d'une régularité parfaites ; mais elle ne doit pas, comme l'horloge, faire assez de bruit pour être entendue de toute la ville. »

Il est évident qu'après la lecture de ces lignes, il se trouvera une de nos abonnées qui voudra bien nous dire ce que doit être l'*homme modèle*.

L. MONNET.